



STÉPHANIE CARLE  
Rédactrice en chef

## DE L'ACCÈS AUX ÉTUDES À L'ACCÈS À LA RÉUSSITE

*Dans les sociétés modernes, le système d'éducation poursuit une triple fin : donner à chacun la possibilité de s'instruire ; rendre accessibles à chacun les études les mieux adaptées à ses aptitudes et à ses goûts ; préparer l'individu à la vie en société.*

*(Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1963, vol. 1)*

Depuis les 50 dernières années, le Québec a réalisé des progrès considérables en matière d'accessibilité à l'éducation. L'objectif absolu énoncé dans le rapport Parent est-il pour autant atteint? Y a-t-il toujours des laissés-pour-compte? La définition de l'accessibilité aux études supérieures est-elle toujours la même en 2014?

En 1988, dans son rapport annuel qui portait un regard sur les 25 ans suivant la parution du rapport Parent, le Conseil supérieur de l'éducation déclarait: «de façon générale, on peut dire que les objectifs d'accessibilité fixés ont été atteints, voire dépassés<sup>1</sup>». Cependant persistaient des inégalités: écarts dans l'accès aux études selon les origines démographique ou socio-économique et disparités entre les groupes linguistiques. Dans son rapport annuel de 2002<sup>2</sup>, 15 ans plus tard, le Conseil supérieur de l'éducation note que le phénomène du décrochage scolaire est devenu très préoccupant. Devant ce constat et parce que des inégalités subsistent toujours, un nouveau discours apparaît: celui de la réussite scolaire. Le plus grand écart se trouve, en effet, à présent entre ceux qui réussissent leurs études et obtiennent un diplôme et ceux qui abandonnent l'école. Des défis de l'accès aux études et des inégalités **face** à l'éducation, nous nous trouvons maintenant confrontés aux écueils de l'accès à la réussite et des inégalités **dans** l'éducation<sup>3</sup>.

Ce que ces écrits donnent à voir, c'est que les étudiants d'aujourd'hui ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux visés autrefois par le rapport Parent. Aux jeunes cégépiens s'ajoutent désormais des adultes, des parents, des travailleurs, des immigrants, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et d'autres désirant étudier à temps partiel. Favoriser l'accessibilité aux études supérieures, en 2014, c'est aussi — et surtout — considérer cette population diversifiée, aux besoins variés.

Pour nous inspirer dans cette voie, en complément du numéro de l'été 2012 consacré à l'intégration et à la réussite des étudiants en situation de handicap, le présent numéro propose un dossier thématique sur l'accessibilité aux études supérieures. Un article traite de la reconnaissance des acquis, qui permet aux adultes de terminer des études collégiales autrement que par la formation régulière. Un autre porte sur le Tremplin DEC facilitant l'accès et la réussite de non-francophones aux études supérieures. Puis, deux textes présentent des projets mis en branle pour venir en aide aux Autochtones au cours de leurs études supérieures, ces derniers éprouvant davantage de difficulté à diplômer que les Allochtones. Le rapport d'étape du Chantier sur l'offre de formation collégiale au Québec<sup>4</sup> indique, par ailleurs, une voie à suivre pour favoriser l'accès à la réussite: la formation à distance. Celle-ci élimine presque toute barrière géographique à la poursuite des études et offre une grande souplesse à divers étudiants. Trois articles du présent numéro traitent précisément de ce type de formation, que ce soit en abordant le sujet d'un point de vue global ou en traitant des MOOC ou encore en décrivant les moyens mis sur pied dans un cégep en région afin de déjouer les limites géographiques de l'éducation.

Des entrevues réalisées avec les sociologues Guy Rocher et Antoine Baby permettent, pour leur part, de mesurer à quel point le Québec s'est transformé en matière d'éducation. Elles nous montrent aussi les défis qui attendent encore les collèges.

L'équipe de la revue se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture et un bon été!

revue@aqpc.qc.ca

<sup>1</sup> Conseil supérieur de l'éducation. *Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport Parent, vingt-cinq ans après*, Québec, 1988 [www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0137.pdf].

<sup>2</sup> Guy Rocher. «Un bilan du Rapport Parent: vers la démocratisation», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, n° 2, hiver 2004 [http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher\_guy/bilan\_rapport\_parent/bilan\_rapport\_parent.pdf].

<sup>3</sup> Voir, à ce sujet, Pierre Chenard et coll. *L'accessibilité aux études postsecondaires. Un projet inachevé*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013.

<sup>4</sup> Pour en savoir davantage sur ce rapport, mieux connu sous le nom de «rapport Demers», lire l'encadré de la page 43.